L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 AOUT 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 82, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 17 AOUT.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.
POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS

Pour président et pour vice-président:

Premier District—JACQUES TOUTANT, de St-Bernard, (substitut, J. B. WILKINSON Jr., de Plaquemines.)

Second District—CHRISTIAN ROSELIUS, d'Orléans; (substitut, CYPRIEN DUFOUR, d'Orléans.)

Troisième District—DUNCAN F. KENNER, de l'Ascension; (substitut, FERGUS GARDÈRE, de Jefferson.)

Quatrième District—GEO. W. WATTERSTON, de Livingston; (substitut, R. J. BARROW, de Onest-Féliciana.)

Cinquième District—ALEXANDRE DECLOUET de St-Martin; (substitut, J. K. ELGEE, des Rapides.)

Sixième District—JOHN RAY, de Ouachita, (substitut, D. F. BOYDEN, de Caddo.)

CONTRASTE.

Le Général Scott.	M. Pierce.
Monsieur, je suis de la façon la plus complète en faveur de la Constitution, en faveur de l'Union, en faveur du Compromis, et ce d'une façon tout aussi complète contre quiconque en oppose au Compromis, ou a l'Union ou à la Constitution. (Discours du Général Scott à la délégation du Mississipi.)	*On m'a demandé si j'admets la loi sur les esclaves fugitifs. J'ai répondu que non, que je l'abhorrais. Je me révolte à la pensée de livrer un esclave. Cette loi viole l'humanité et le droit moral.* (Discours prononcé par M. Pierce, à Manchester, N. H., le 2 janvier 1852.)

OPINION DE L'ABOLITIONISTE GIDDINGS
SUR LE GENERAL SCOTT
Et le Programme Whig.

"Je sais que l'on tachera de déterminer notre libre démocratie à soutenir le candidat whig à la prochaine présidence. Il y a longtemps que je connais le personnage qui a été désigné comme candidat. Je n'aurais personnellement aucune objection contre le général Scott pas plus que contre le candidat démocrate; mais s'il est élu, *il s'est engagé à maintenir les outrages des démocrates qui découlent des mesures de compromis et de la loi sur les esclaves fugitifs*. DE LES PERPETUER AUTANT QUE CELA DEPENDRA DE LUI ET D'EMPECHER TOUTE DISCUSSION à leur égard. Voter pour ce candidat, c'est voter pour ses principes, c'est nous lier en faveur des doctrines *qu'il s'est engagé à soutenir*, c'est approuver par nos suffrages le programme qu'il a adopté. Pourquoi voterions-nous pour Scott de préférence à Pierce? Je n'ai rien à dire contre les candidats eux-mêmes. Ils représentent seulement les doctrines des deux partis qui les ont nommés. S'il y a une différence entre ces deux partis, c'est au sujet de la question de l'esclavage.

Les doctrines du parti whig, comme je l'ai démontré, les engagent ainsi que leur candidat à maintenir l'esclavage, la traite des noirs, leur vente dans ce district et dans les territoires; ils sont également tenus de soutenir à tout jamais la loi sur l'extradition des esclaves fugitifs, d'admettre dans l'Union autant d'Etats à esclaves qu'on en pourra former dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, et enfin *d'empêcher la discussion publique* sur tous ces sujets".

LES ELECTIONS EN ANGLETERRE.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Angleterre et en Irlande ont été marquées par des désordres d'un caractère trop grave pour n'avoir point fixé l'attention de l'ancien et du nouveau Monde. Il s'agissait en apparence d'approuver ou de condamner un ministère, mais sous la question du libre échange et de la protection, qui semblait être le fond du débat, il y avait ces haines religieuses qui couvent sourdement en Angleterre et qui transformeront tôt ou tard l'Irlande en une sanglante arène. Quel est le résultat des élections? Le ministère a obtenu une majorité, et cette majorité portant sur se composé point de protectionistes. C'est donc moins un triomphe politique qu'un succès individuel. [illegible] décrétées contre les catholiques ont rallié au Cabinet des adhésions qu'il n'aurait pas obtenues autrement, et nous avons eu l'étrange spectacle d'un ministère que toute une nation maintient aux affaires et qui ne pourra cependant pas réaliser son programme. Cette anomalie s'explique par ce que nous avons dit plus haut. Lorsqu'il en soit, si lord Derby parvient, avec la majorité qui lui est acquise, à établir sur le blé un droit de 5 shellings, destiné à protéger l'agriculture sans augmenter le prix du pain, il aura fait tout ce qui lui est permis d'accomplir. Il ne songe pas d'ailleurs à revenir sur les faits accomplis et sur les mesures de sir Robert Peel. Il a blâmé celui-ci d'avoir *entièrement* supprimé les droits sur le blé, mais il ne cherchera pas à rééditer un passé à jamais détruit. La cause de la protection—de la protection comme on l'entendait autrefois en Angleterre, c'est-à-dire d'un odieux monopole—la cause de la protection, écrit-on de Londres, était morte, mais pas encore enterrée; aujourd'hui ce sont ses représentans officiels qui en mènent son convoi. L'autre jour, c'était lord Stanley, le fils du premier ministre, qui déclarait que le rétablissement des droits protecteurs était une chose absolument impossible; dernièrement un autre ministre, le président du Bureau du Commerce, disait: Il n'entre dans l'esprit d'aucune personne de vouloir rétablir des lois que la voix du pays repousse complètement. En ce moment même, le candidat ministériel et protestant du comté de Middlesex, lord Blandford, prend soin de déclarer qu'il regarde la question comme résolue, et qu'il n'y faut plus penser. Désormais donc le pain est affranchi, comme les catholiques ont été affranchis il y a vingt ans, comme l'ont été les esclaves il y a quinze ans ou comme le seront les juifs avant deux ou trois ans.

La question religieuse est la seule dont se soient préoccupés les électeurs. C'est un cri de *no popery* que les amis du ministère se sont mis à pousser. Les candidats du gouvernement n'ont songé à faire valoir que leur titre de protestans, et c'est sur ce terrain circonscrit que s'est établie la lutte à Liverpool, à Oxford, à Plymouth et dans le Middlesex. Liverpool, le foyer du libre échange, a nommé, dans sa haine du catholicisme, deux représentans opposés à la liberté du commerce, les passions religieuses, dit un correspondant, ont eu dans cette ville le dessus sur les intérêts commerciaux. Pour mieux s'expliquer cette effrayante anomalie, on doit se rappeler que les amis de sir Robert Peel se sont opposés l'année dernière au bill des titres ecclésiastiques, dirigé contre les catholiques. Il n'en fallait pas davantage pour les rendre suspects aux protestans et assurer leur défaite. On les a accusés d'être vendus au pape, et ceux mêmes qui avaient le plus applaudi à l'établissement du libre commerce ne purent se résoudre à les soutenir.

La lutte religieuse a été plus vive encore en Irlande qu'en Angleterre. Dans le premier de ces pays, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, les deux partis ennemis sont en contact immédiat et perpétuel, et on il y a un amas permanent de combustibles auquel le moindre choc suffit pour mettre le feu. Aussi le spectacle sauvage que vient de nous présenter l'Irlande nous reporte-t-il à plusieurs siècles en arrière; ce ne sont partout que de vraies batailles avec de vrais morts et des blessés, des rues entières saccagées, des églises pillées et détruites, des maisons incendiées et démolies. Il y a eu telle grande ville, comme Belfast, par exemple, où les catholiques et les protestans se sont livré une bataille rangée qui a duré tout un jour, et où les combattans ont fait usage, non seulement de pierres, de briques et de bâtons, mais aussi d'armes à feu. L'habit rouge, dont autrefois la seule vue à l'horizon faisait fuir l'émeute, est maintenant obligé de bivouaquer nuit et jour sur la place publique, et l'artillerie veille mèche allumée comme dans un pays ennemi.

Le correspondant continue en ces termes:

Autrefois il y avait en Irlande non seulement l'antagonisme des deux religions, mais aussi l'antagonisme des deux races et des deux nationalités. Ce dernier tend de plus en plus à disparaître dans le premier. Aujourd'hui il n'est plus question de la vieille force du Rappel; c'est ... c'est enterré avec O'Connell. Toutes les anciennes dénominations sont effacées; la lutte n'est plus entre Irlandais et Anglais, entre Celtes et Saxons, entre whig et tory, entre protectionistes et libre-échangistes; elle est entre les ultramontains et ceux qui ne veulent pas l'être. Le parti dont le vicaire de votre retracer rapidement la marche savante et hardie a fondé, dès l'année dernière, une association qui est appelée Société de défense catholique, et qui contrebalance toute l'action de Rome et du clergé. Dirigée par un conseil, ou, pour mieux dire, par un concile de prélats anglais et irlandais, cette Société relève directement du Saint-Siége. Elle a franchement et bravement arboré la bannière de la théocratie, sous laquelle elle appelle tous les catholiques sans [illegible] ... C'est surtout ce caractère de [illegible] ... gar à l'ancienne Irlande, qui est [illegible] dans la nouvelle organisation du parti [illegible] ...

[illegible]

pour beaucoup sans jetant à droite ou à gauche. C'est là ce qui redouble l'exaspération des haines religieuses. Les Anglais se disent que dans le moment le plus critique peut-être de leur histoire et de celle de l'Europe, ils vont rencontrer au sein même de leur législature une petite phalange qui reçoit son mot d'ordre d'un comité de cardinaux et d'évêques, lequel reçoit le sien directement de Rome. C'est l'ennemi au cœur de la place. Je me souviens qu'il y a dix ans, en parlant aussi des élections anglaises, je vous écrivais qu'avant peu d'années nous verrions ressusciter les guerres de religion; je le crois toujours.

MORT DE MME TAYLOR—La vénérable veuve du général Taylor est morte à Pascagoula samedi dernier. Elle n'avait pu se consoler de la perte de son mari, et elle était depuis quelque temps en proie à des souffrances physiques et morales qui devaient hâter sa fin. Sa famille y était préparée, mais la douleur de tous ceux qui l'entouraient n'en a pas été moins vive. On nous assure que les bureaux de l'armée seront fermés aujourd'hui par respect pour la mémoire de Mme Taylor. Le corps de la défunte a été transporté à la Nouvelle-Orléans et conduit chez son gendre, le colonel Bliss, 169 rue Royale. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à onze heures.

DE NOUVELLES PREUVES.

La meilleure preuve que le général Scott est des deux candidats présentés par les partis ce lui que le Sud doit soutenir de préférence, est l'hostilité que lui témoignent les abolitionistes et l'ardeur avec laquelle ils soutiennent au contraire M. Pierce. Nous avons déjà publié quelques lignes d'un discours prononcé par M. Giddings contre le candidat whig. Voici comment le grand-prêtre de l'abolitionisme s'exprime encore sur le compte du général Scott dans une lettre adressée au *Cleveland True Democrat*:

"D'ailleurs on sait parfaitement que le général Scott a fait tous ses efforts pour assurer l'adoption des mesures du Compromis. Il a assisté au meeting unioniste de New-York et s'y est déclaré en faveur des lois de conciliation. Depuis lors il n'a jamais hésité à se prononcer dans le même sens. Il a accepté délibérément le programme whig et s'est engagé à l'exécuter. Si c'est un honnête homme il est certain qu'il tiendra parole. Voici de ces choses qui doivent être sues de tout le monde. Scott est incontestablement en faveur de l'admission dans l'Union d'un nombre quelconque d'Etats à esclaves formés dans le Nouveau Mexique et dans le territoire d'Utah, en faveur du maintien perpétuel de l'esclavage et du trafic des noirs dans ces Etats et dans le district fédéral, en faveur de la mise en vigueur de la loi sur les esclaves fugitifs jusqu'au grand jour du châtiment. *L'homme qui vote pour le général Scott vote pour le Compromis*."

Voilà ce que pensent de notre candidat les abolitionistes du Nord. Ils font tous leurs efforts pour lui aliéner le vote des hommes qui sont hostiles à l'esclavage, et il faut convenir qu'ils prouvent d'une façon irréfutable que le général Scott ne pactise point avec les ennemis du compromis. N'est-il pas étonnant après cela de voir la presse locofoco du Sud transformer notre candidat en *free soiler*? Qu'elle se borne à défendre M. Pierce: cette tâche est bien assez ingrate et nous ne voudrions pas quant à nous avoir à la remplir.

CAMPAIGN REPUBLIC.—Cet excellent journal prend chaque jour une nouvelle importance. Il renferme des articles du plus haut intérêt et destinés à éclairer les électeurs sur les titres respectifs des deux candidats à la présidence. Nous engageons nos amis à le répandre autant que possible dans l'Etat. Un pareil auxiliaire est trop utile à la cause que nous défendons pour que nous ne désirions pas le voir entre les mains de tous les whigs de la Louisiane.

RECTIFICATION.—Hier en traduisant quelques lignes d'un discours prononcé en 1850 par M. Pierce, nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier. Voici le passage traduit littéralement du texte anglais:

"Qui ne *déplore pas l'esclavage*? Mais quel esprit raisonnable considère cette institution comme la seule calamité qui put peser sur notre pays? L'homme qui voudrait dissoudre l'UNION NE HAIT ET NE DEPLORE PAS L'ESCLAVAGE PLUS QUE MOI. Mais même avec cette institution, nous avons vécu heureux et tranquilles depuis la création du gouvernement jusqu'à ce jour."

LES PECHERIES.

Nous lisons dans le *Canadien* du 4 août:

La goëlette américaine le *Coral*, saisie pour violation du traité entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis au sujet de la pêche, a été condamnée mercredi dernier par la cour de vice amirauté du Nouveau-Brunswick.

La corvette *Buzzard* a fait voile d'Halifax pour aller joindre le vaisseau amiral le *Cumberland* sur les côtes de Terreneuve.

Les derniers avis de Terreneuve sont du 13 juillet. La détermination du gouvernement anglais de protéger efficacement les pêcheries a causé une grande joie dans cette île.

Le garde-côte anglais *Charles* était à Buena Vista, et grâces à la vigilance de ses officiers pas un seul bâtiment pêcheur américain ne s'était montré sur cette partie des côtes de Terreneuve.

Un journal de Charlottetown (île du Prince Edouard) annonce qu'un des bâtiments garde-côtes engagés par l'amiral sir George Seymour pour la protection des pêcheries est arrivé dans ce port avec la goëlette américaine l'*Union*, qu'il a prise dans l'acte de pêcher en violation du traité.

A ces détails fournis par le *Canadien* nous en ajoutons d'autres puisés dans les journaux du Nord.

La frégate à vapeur *Mississippi* se trouvait à Eastport le 7 de ce mois et était attendue incessamment à St-John du New Brunswick. Elle fait partie de la flotille destinée à protéger les pêcheurs américains.

Le navire pêcheur américain *John Honda*, de Gloucester, Etat du Massachusetts, a été pris par un bâtiment anglais et conduit à Charlottetown pour être vendue.

La goëlette W R Burnham est arrivée à Boston le 9 de ce mois avec cinq des passagers et deux des matelots de la goëlette *Lion*, le premier bâtiment américain dont les Anglais se soient emparés conformément à leur interprétation du traité de 1818.

Nous lisons dans le *New-York Tribune* du 9, que M. Crampton, le ministre anglais, a eu une entrevue avec le président. Il aurait annoncé à celui-ci que lord Derby lui avait ôté tout pouvoir de négocier en confiant la solution de la question au gouvernement colonial des provinces intéressées.

Nous lisons en outre dans une dépêche télégraphique:

"La nouvelle que le différend relatif aux pêcheries avait été réglée est inexacte. M. Crampton, le ministre anglais, a eu aujourd'hui (8 août), une entrevue avec le président. J'ai les meilleures raisons de croire que la question loin d'être résolue commence à inspirer les plus vives inquiétudes. On a appris que le gouvernement anglais ne s'était jamais proposé de mettre en vigueur le point contesté du traité pour ce qui est des caps avancés, mais les autorités coloniales ont toujours prétendu que le traité devait être interprété de la sorte et ont voté des lois à cet effet. Les cinq navires que les colons viennent d'équiper ont reçu l'ordre de saisir tous les bâtiments pêcheurs américains qui enfreindront le traité tel que l'interpretent les colons. Ces derniers vont même plus loin et maintiennent que tous les navires pêcheurs qui se trouveront dans la zône interdite devront être considérés comme prises légales. L'amiral Leyman, paraît-il, désire autant que le commore Perry, prévenir l'exécution des ordres donnés par le gouvernement colonial, mais il est à craindre que malgré toute la surveillance, des saisies n'aient lieu. Pour accroître le danger déjà si réel, il y a au moins vingt mille pêcheurs Américains occupés sur les côtes, et tous les avis qui nous parviennent annoncent qu'ils sont extrêmement irrités."

TEXAS.

Par un arrivage de Galveston nous avons reçu des journaux du Texas jusqu'au 12 courant.

La première balle de coton de la nouvelle récolte a été reçue à Galveston le 9 de ce mois: elle venait d'une plantation voisine de Houston et était consignée à MM. E. B. Nichols & Co. Elle a été tout de suite expédiée pour Boston: on pense que c'est la première balle qui sera reçue au Nord.

Trois jours de pluies continuelles ont grossi la rivière San Antonio et ont causé une inondation plus considérable encore que celle du printemps dernier. Des maisons, des barrières, des arbres et des ponts ont été emportés.

La femme du Dr E. Edmonson, dentiste établi à Galveston, a succombé à l'inhalation trop prolongé du chloroforme. Elle avait l'habitude d'en aspirer pour calmer de vives douleurs produites par la carie d'une dent, mais c'était son mari qui le lui administrait. Cette fois elle avait voulu s'en servir seule et s'endormir au tenant sur sa figure un mouchoir imbibé du liquide. Elle fut la victime de son imprudence.

La population du Texas est évaluée à 600,000 âmes.

Congrès.
Séance du 9 août.

SÉNAT.—Après les premiers travaux du matin, le Sénat reçoit une résolution de la Chambre annonçant la mort de l'honorable Robert Rantoul. M. Sumner prononce l'éloge du défunt, puis propose des résolutions de condoléance qui sont adoptées à l'unanimité, puis le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La mort de M. Rantoul est annoncée. MM. Mann, de Massachusetts, ... [illegible] ...

[illegible]

COUR SUPRÊME.—Nous lisons dans le *Charleston Mercury*:

« Le bruit s'est répandu que M. A. F. Hopkins de l'Alabama, sera nommé juge de la Cour Suprême des Etats-Unis. Il est également question de MM. J. P. Benjamin, Randall Hunt et William Micou, de la Louisiane."

Le général Scott a été brûlé en effigie à Delphi dans l'Etat de l'Indiana. Très bien. Que les démocrates continuent à marcher dans cette excellente voie, et le peuple leur donnera une salutaire leçon au mois de novembre prochain.

RÉCOLTES.—Le *Concordia Intelligencer* nous apprend que la plupart des planteurs ont commencé à cueillir le coton depuis le commencement de la semaine dernière. Malheureusement les chenilles ont fait leur apparition des deux côtés du fleuve et ont déjà ravagé de vastes champs de cotonniers.

CONVENTION FREE SOILISTE.—La Convention nationale des *free soilers* s'est réunie le 11 de ce mois à Pittsburg, et s'est organisée sous la présidence temporaire du juge Spaulding, de l'Ohio. Un comité composé d'un délégué par Etat a été chargé de rédiger un programme. Il paraît certain que l'honorable JOHN P. HALE, sénateur du New-Hampshire au Congrès, sera désigné candidat à la présidence.

L'AMBASSADE DE LONDRES.—Enfin nous apprenons d'une manière positive que M. Abbott Lawrence, ministre des Etats-Unis à Londres, a bien réellement donné sa démission. Le président a nommé pour le remplacer à ce poste, l'honorable Joseph R. Ingersoll, représentant au Congrès il y a quelque temps le deuxième district de la Pennsylvanie.

Le steamer *Europa* est parti de New-York pour Liverpool le 11 de ce mois, avec $700,000 en espèces.

Les funérailles de l'honorable Robert Rantoul, ont eu lieu ces jours derniers à Beverly, dans l'Etat du Massachusetts.

CHOLÉRA.—Ce fléau sévit en ce moment dans le comté de Claiborne, Etat du Mississipi. La maladie a fait son apparition sur plusieurs habitations et menace de se propager.

Le choléra exerce à cette heure ses ravages dans plusieurs Etats du Nord, et notamment à New-York et dans la Pennsylvanie.

IOWA.—Nous commençons enfin à comprendre quelque chose aux élections de l'Iowa. Une dépêche du 6 août, annonce que Cook, candidat whig pour le Congrès, est élu, et que Viele, autre whig, l'est probablement aussi. Nos amis triompheront sans doute à la législature. La majorité de Cook est de 500 voix.

Chronique Locale.

Service funèbre.—Une touchante cérémonie a eu lieu hier matin à la Cathédrale St Louis. Les parens et les amis de l'infortuné VICTOR KERR'S étaient réunis dans l'église que nous venons de nommer pour assister à un service funèbre à la mémoire de l'intrépide jeune homme tombé il y a un an sous les balles espagnoles. Emporté par une ardeur irréfléchie, il s'était joint à la petite troupe qui se croyait appelée par les patriotes de Cuba pour participer à l'indépendance de ce pays; il fut victime de son imprudent enthousiasme et de sa trop crédule foi. Victor Kerr a péri comme la plupart de ses compagnons d'armes engagé dans une lutte sans issue. Il expia de sa vie l'erreur d'une ardeur ... La date funèbre de sa mort revenait hier après une année écoulée, et ses amis, répondant à l'appel que leur avait adressé sa famille, s'étaient donné pieusement rendez-vous à la Cathédrale pour joindre leurs prières à celles de l'église et confondre leurs regrets aux pieds de l'Arbitre des destinées humaines. L'assistance a été, pendant toute la cérémonie, grave et recueillie, et des pleurs silencieux ont coulé sur plus d'un visage au funèbre souvenir évoqué par le deuil intérieur du temple et ces chants si profondément tristes qui rappellent le néant de l'existence et l'éternelle voile de la Mort.

Les personnes qui doivent des taxes pour les années 1850 et 1851, à l'ex-municipalité No Un, seront tenues de venir les payer au bureau de la Troisième Justice de Paix, au coin des rues du Camp et de la Bourse et Douane, sinon des ordres de saisie seront lancés contre leurs propriétés dans peu de jours, conformément à la loi.

ADJUDICATIONS.—Le contrôleur a procédé hier à l'adjudication d'un marché pour la construction de deux bateaux destinés à recevoir les immondices pour ... dans le fleuve. Ce travail a été adjugé à M. David Moore au prix de $1,100 par bateau, avec les chaines et appareils nécessaires.

Le marché pour l'entretien des ponts en bois du troisième district a été adjugé à M. Martin Broderick à raison de 3 cents et demi le pied pour les planches, et de 6 cents le pied pour les traverses.

RECTIFICATION.—Nous apprenons, par l'avocat de Constance Lecesne, que celui-ci n'a pas été envoyé au work-house comme nous l'avons annoncé dans notre chronique d'hier, mais qu'il est retourné dans sa famille.

ENQUETE.—Le député coroner Lore a tenu hier une enquête sur le corps d'une femme blanche trouvée noyée dans le fleuve, au poteau No 6, près de la rue St-James. La défunte portait des vêtemens de calico, avait des souliers en maroquin et paraissait âgée de vingt-cinq ans. Il n'y avait sur son corps aucunes traces de coups.

Le jury d'enquête a rendu un verdict constatant le genre de mort.

—Reuben R. Shell, du Texas, a été arrêté il y a quelque temps dans l'Etat de l'Alabama, et conduit hier au bureau de police du deuxième district, pour y être gardé à vue, jusqu'à ce que l'occasion se présente de le renvoyer au Texas. Il est accusé d'avoir, le 10 mai 1851, dans le comté de Cass, frappé d'un coup de poignard un homme qui mourut quelques mois plus tard des suites de sa blessure.

FEU.—Le feu a consumé, samedi soir, une maison située au coin des rues Columbus et Galvez, et appartenant à M. Joseph Hester.

—Jas. Collins et Jos. Marshall se rendirent samedi soir au magasin de groceries d'Eugène Ducos et y demandèrent à boire sans offrir de paiement. Eugène le leur ayant refusé, ils se retirèrent, revinrent armés et menacèrent de le tuer s'il persistait à ne pas leur donner de liqueur. Quelques officiers de police arrivèrent sur ces entrefaites, arrêtèrent John Collins et Jos. Marshall et les conduisirent au poste. Ils ont été envoyés au work house.

—Charley Smith a fourni hier un cautionnement de $1000 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District, sous l'accusation de vagabondage.

—Le recorder Winter s'est occupé hier de l'affaire de James Ahern, accusé d'avoir tiré un coup de pistolet sur E. B. Martin, dans l'intention de le tuer, au café Rainbow, au coin des rues Notre Dame et Perdido. Il appert, par les témoignages produits devant le magistrat, que Ahern et Martin arrivèrent il y a quelques jours de Galveston à la Nouvelle Orléans. Ahern possédait un check de $500, se prix d'une maison qu'il avait vendue à Galveston. Ils se rendirent tous deux chez un courtier pour escompter ce check, mais Ahern refusa d'accepter l'escompte demandée; et ils sortirent ensemble du bureau du courtier. Ahern ayant plus tard perdu le check, soupçonna son compagnon de le lui avoir volé, et le somma de le lui restituer. Martin nia le fait; une querelle s'engagea et Ahern tira un coup de pistolet, blessant Martin légèrement. Le recorder a envoyé l'accusé devant la Première Cour de District.

—Les recorders des premier, deuxième et troisième districts ont condamné hier à l'amende plusieurs personnes accusées d'avoir troublé la paix.

ABUS DE CONFIANCE.—Fritz Knoben, employé par un marchand de pain du 3me district, est accusé de s'être approprié une somme de $200 qu'il a collectée.

—Le recorder Génois a envoyé hier Alexander Weber devant la Première Cour de District, sous l'accusation d'avoir vendu un mandat de $150 qui lui avait été confié par M. A. Libermann.

—La police du deuxième district a arrêté hier un jeune homme nommé Eugène Martin. Il est accusé de s'être enfui de la paroisse St Jacques emportant une somme de $300 contenue dans une lettre que lui avait confiée un monsieur de cette paroisse, pour être remise au capitaine du steamer Music.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.
ROMAN POSTHUME
DE FRÉDÉRIC SOULIÉ.

II.

Suite de l'histoire du suicide No. 3.

Mon père, continue M. de Montreuil, était depuis huit jours enfermé dans la forteresse de Cronstadt, lorsque le gouverneur vint le chercher et le conduisit dans son appartement.

—Restez ici, lui dit-il, ou va venir vous parler.

On le laissa seul. Un moment après, l'impératrice parut. Elle portait sur ses traits toutes les traces de la fièvre et de l'insomnie.

—Pourquoi m'avez-vous trompée, Montreuil? lui dit-elle.

—Mais, madame......

—Oh! reprit-elle vivement, je sais tout; j'étais cachée chez Dalbouki, à l'heure de votre explication avec le comte.

—Et le comte de Zanau le savait? dit Montreuil.

—Si Dalbouki le lui a dit, il m'a trahie et je ne le crois pas. Mais qu'importe qu'il le sût ou ne le sût pas? vous étiez trop bien surveillé tous deux pour qu'une rencontre entre vous fût possible; seulement j'ai voulu savoir et j'ai su.

—Pardon, madame, dit mon père, mais qui a pu donner à Votre Majesté l'idée d'assister à cet entretien d'où il était certain que devait sortir la justification de M. de Montreuil?

—C'est Dalbouki; c'est lui que j'avais chargé de porter à M. de Zanau la démission de général major et l'ordre de quitter immédiatement mon empire. Dalbouki l'a défendu; il a juré sur l'honneur que le comte de Zanau était incapable de m'avoir insultée; il m'a pressée; j'aurais rougi de lui dire la vérité, mais il a obtenu de moi le nom de celui qui a accusé le comte de Zanau, et il s'est offert à prouver que vous m'aviez trompée. C'est alors qu'il m'a proposé de me rendre témoin du rendez-vous où vous vous êtes parlé. J'étais si malheureuse que j'ai accepté, et maintenant je suis plus à plaindre que je ne l'étais.

—Quoi! madame, dit mon père assez alarmé de chaque parole qu'il prononçait, le prince se serait-il montré indigne de son pardon?

—Oh! Montreuil, s'écria l'impératrice avec transport, c'est à en devenir folle!

[illegible]

Mon père fut atterré. L'impératrice se détourna comme pour éviter ses regards. Un silence de quelques minutes laissa mon père se remettre de sa stupéfaction et l'impératrice reprendre quelqu'empire sur elle-même. Mon père fut le premier qui rompit le silence.

—Vous aviez raison tout à l'heure, dit-il d'une voix humble. Je suis un homme perdu. Je ne rachèterai pas ma vie par un mensonge.

—Ce n'est pas cela, dit Catherine avec impatience mais sans colère. Je ne veux pas de mort, quoiqu'il en veuille, lui! car il en veut!... Je le veux bien,... mais il faudrait une mort apparente..., et qu'on pût à volonté réaliser plus tard, si je me décidais....

Mon père regarda Catherine d'un air stupéfait.

—Vous ne me comprenez pas, lui dit-elle; cela se conçoit; c'est à peine si je me comprends moi-même. J'avais pourtant arrangé tout cela dans ma tête, mais à présent qu'il faut vous le dire, je m'égare, je perds l'ordre de mes idées, je ne me souviens plus. Et cependant, reprit-elle avec éclat, il faut que cela soit, il le faut, je le veux.

Elle respira un flacon, se jeta au fond de son fauteuil comme pour contenir l'agitation fébrile qui la dévorait, ferma les yeux comme pour se mettre bien en face de ses projets et se raffermir dans sa résolution, et elle commença ainsi:

—Montreuil, je vais causer avec vous comme on cause avec un complice ou avec un mort, car vous le deviendrez si vous me refusez. Je sais bien que je pourrais vous dire: «Voilà ma volonté,» et qu'il faudrait l'exécuter ou périr, sans que j'eusse besoin de vous en expliquer les motifs; mais je ne le veux pas, si vous consentez à ce que je vais vous demander, que vous ignoriez ce que vous faites. D'ailleurs, reprit Catherine avec un mouvement d'impatience douloureuse, ce que j'éprouve est si étrange, si terrible, si impérieux, qu'il me semble qu'en vous le racontant, je me l'éclaircirai à moi-même. Et puis, qui sait, reprit-elle encore, si de cet entretien, si de cet exposé complet de l'état de mon cœur, il ne sortira pas une nouvelle résolution! qui sait si je ne rougirai pas de ma folie! qui sait si je ne laisserai pas cet homme dans la froideur glaciale de ses calculs?

—Pardon, madame, fit mon père, de qui parlez-vous?

—De lui! fit dédaigneusement l'impératrice, de Léopold, de M. le comte de Zanau.

—Le malheureux! dit mon père, il ne vous aime pas!

Catherine sourit tristement et repartit:

—Moi, je l'aime. De quel amour? c'est ce que je ne puis définir. C'est un amour absolu, impérieux, incessant; c'est le désir de l'enfant qui se tord dans la colère pour obtenir un hochet, qu'il méprise peut-être, mais qu'on lui refuse; c'est le désir insensé du tyran pour une frivolité qui ne lui plait pas plus que mille autres, mais qui devient la soif dévorante de ses nuits et de ses jours, parce qu'il ne peut l'obtenir. Ce n'est pas un amant que je veux, c'est un triomphe, et cet homme l'a compris; car, entendez-moi bien, Montreuil, cet homme, c'est l'hypocrisie, l'ambition et la bassesse incarnées. Ah! qu'il y fasse attention, je puis sortir d'ici guérie de cet amour furieux qui m'égare, et alors je lui ferai payer cher les conditions qu'il m'a imposées.

Mon père marchait d'étonnement en étonnement.

—Des conditions? murmura-t-il; il a osé faire des conditions à Votre Majesté!

Catherine fit un geste d'impatience, et se plaçant bien en face de mon père, elle lui dit avec un ton ironique:

—Je l'ai vu, on l'avait arrêté comme vous, je l'ai fait comparaître devant moi. Je lui ai demandé la cause de ce duel prévenu par mon ordre, il s'est obstiné à la cacher; j'ai insisté, je me suis fâchée, il a tenu bon. Je l'ai menacé de ma disgrâce, il s'est incliné avec respect, mais il a gardé le silence. J'ai pris une autre voie, je lui ai dit que son obstination serait une cause de ruine, non seulement pour lui, mais encore pour ceux qui lui avaient prêté leur assistance. Il a fort lâchement accepté leur ruine, et il s'est contenté de me répondre:

—Votre Majesté condamnera dorénavant.

—Eh bien! monsieur, lui ai-je dit, vous appartenez à mon armée, vous avez manqué aux règlemens: la prison vous punira de votre désobéissance.

Il demeura incliné en silence.

—C'est bien, ai-je repris, peut être M. de Montreuil sera-t-il moins discret.

A ces mots il s'est troublé.

—Ah! madame, s'est-il écrié avec une sorte d'égarement, il faut que cet homme meure, car il sait mon secret.

—Vous le lui avez donc dit?

—Il l'a deviné, a repris Léopold.

Catherine s'arrêta, ferma les yeux, pressa sa poitrine sous ses mains et laissa échapper un profond soupir.

—Ah! Montreuil, reprit-elle, à ce moment j'éprouvai un bonheur inconnu. Ce secret que vous aviez deviné c'était son amour pour moi, et il me l'avouait sans que je le lui dise; je pouvais douter de cet amour, car il était silencieux, soumis, caché. Ce n'était donc pas une comédie comme la vôtre, Montreuil, pour arriver à la faveur.

Mon père eut l'esprit de se taire et de ne pas réclamer contre ce jugement. L'impératrice continua:

—Ce n'était pas l'ambition, ce n'était pas un calcul, c'était de l'amour pour moi.... pour moi seule....

Catherine s'arrêta encore. Sa physionomie changea soudainement d'expression, sa lèvre trembla de colère, ses yeux brillèrent d'un éclat sombre.

—Oui, Montreuil, j'ai été folle à ce point de laisser éclater ma joie et de m'écrier:—Ah! c'est donc vrai, vous m'aimez! Et pourtant je sais ce que vous valez tous, courtisans de ma puissance et de mes trésors, à qui je peux ordonner également de trahir pour moi votre ami qui ira mourir en exil, ou votre femme qui en peut mourir de dépit, et qui trouverait dans votre servilité et votre ambition la force d'obéir aux volontés de l'impératrice et aux caprices de la femme! Ah! tenez, les hommes sont abjects et odieux!

Mon père écoutait avec une terreur pleine d'admiration. A ce moment il la trouvait assez sublime pour être aimée, rien que pour cette fière indépendance d'elle-même qui ne la laissait pas se tromper sur ses vices. Catherine reprit avec une nouvelle amertume:

—Mais celui dont je vous parle est votre maître à tous, monsieur; c'est quelque chose de si profond et de si ténébreux que cette âme, que je ne sais qu'en penser. Toujours est-il qu'après m'avoir avoué son amour, car il me l'a avoué à genoux, l'œil en feu, le sein palpitant, beau comme un dieu, après me l'avoir avoué, il me l'a refusé.

Mon père s'était imposé le silence; mais il ne put se commander également l'immobilité. Il tressaillit, et son visage montra son étonnement. Cette surprise parut servir de réplique à Catherine, qui reprit avec une indignation pleine de dédain:

—Oui, Montreuil, cet homme a des principes, cet homme croit à la sainteté du mariage, cet homme croit à la damnation éternelle, cet homme mourra de son amour, mais il ne manquera pas au serment fait devant Dieu......et cet homme, ajouta-t-elle avec une voix plus irritée et plus dédaigneuse, m'a fait comprendre clairement que s'il était veuf, il serait à moi pour toujours. Le misérable! Comment m'a-t-il dit tout cela, comment ai-je pu l'entendre? Je ne le sais pas. J'étais sous la fascination de son regard, de mon amour, de son astuce. Je comprenais, mais je ne le voulais pas; je sentais que ses paroles m'outrageaient, mais j'entendais sa voix. Je buvais ma honte avec délices.

Catherine eut parlé ainsi durant deux heures que mon père ne l'eût point interrompue; mais elle s'arrêtait d'elle-même chaque fois que sa brusque nature sautait d'un sentiment à un autre.

—Ainsi, reprit-elle après un moment de silence et en haussant les épaules, les rôles étaient changés: j'étais le séducteur qui sollicite, et il était l'innocente victime qui se débat dans sa vertu. En vérité, je crois qu'il m'a dit le mot banal des épouses qui se défendent: «Ah! vous même me mépriseriez!»

Catherine se prit à rire. C'était une hilarité sinistre et cruelle, quoiqu'elle n'eût rien de forcé.

—N'est-ce pas, dit-elle enfin, que ce serait une bonne scène de comédie, si jamais on pouvait la savoir. Mais, ajouta-t-elle en attachant sur mon père un regard flamboyant, on ne le saura jamais!

Mon père qui était fort troublé des confidences de l'impératrice, comprit qu'il était dès ce moment condamné à la mort ou à la complicité. La prison n'est pas un asile assez sur contre de pareils secrets. Catherine se leva et se mit à marcher.

—Voilà ce qu'il m'a dit, reprit-elle avec assez de calme; mais j'ai deviné ce qu'il n'a pas osé me dire. Oui, lorsqu'il n'a plus été là, lorsque j'ai pu réfléchir à cette entrevue incroyable, quand j'ai pesé ses paroles et que j'en ai extrait tout ce qu'elles renfermaient.... j'ai vu le but. Ces principes, cette religion, cette foi matrimoniale, ce veuvage qui découvrait cette vertu farouche, c'est un calcul dont le résultat est le trône de toutes les Russies où je ferais asseoir un nouvel époux. Vous admirez, n'est-ce pas, Montreuil? Voilà de ces façons d'arriver qui dépassent vos petites combinaisons pour arriver à quelque gouvernement de province. Et remarquez, reprit Catherine, qui parlait avec la voix assurée de quelqu'un qui dirait une affaire, remarquez que l'on me charge du crime. On veut bien être veuf, on veut bien être empereur, mais on me charge de renverser l'obstacle, c'est moi qui profiterai du crime, c'est à moi de le commettre. Ah! le malheureux! le malheureux!

Catherine était si forme et si ironique à la fois, elle semblait si complètement rentrée dans la plénitude de sa raison, que mon père crut pouvoir enfin entrer dans la discussion de l'étrange confidence qu'il venait de recevoir.

—Mais, dit-il d'une voix humble et caressante, ce crime, vous ne le commettrez pas.

—Tu le commettras pour moi, répondit rapidement l'impératrice, qui semblait réfléchir avec attention. Ou plutôt, ajouta-t-elle, tu feras semblant de le commettre. Ecoute. Il y a dans la prison un certain Labanoff. Il y a dix ans qu'il est ici, et, à l'exception du geôlier sourd-muet qui lui apporte ses vivres, et du gouverneur, personne ne l'a vu. Je m'arrangerai pour qu'on vous laisse communiquer ensemble. Je commanderai une faute au gouverneur. Tu t'introduiras près de ce prisonnier et tu lui demanderas de l'eau de la princesse Belinska.

—L'eau de la princesse Belinska! dit mon père tout étonné.

—Oui, reprit Catherine avec indifférence, ainsi qu'on l'appelle vulgairement depuis que la princesse Belinska s'en est servie pour tuer son mari de cette même prison de Cronstadt. C'était les apparences de la mort sans toutes ses horreurs. Les médecins s'y trompèrent; ... [illegible] ...

[illegible]

... poutre de la prison, et la nécessité du jour le rôle de l'amant de *Roméo et Juliette*.

—Ainsi, dit-il, ce contenu.... [illegible] pour morte et ... pas?

—Ce n'est pas de cela qu'il s'agit maintenant, reprit Catherine avec impatience.

Mon père se rappela cette planche de l'impératrice, où elle lui avait dit sans réflexion, en commençant l'entretien, qu'elle voulait une mort apparente, qu'on pût réaliser plus tard....

Ainsi Catherine prévoyait que sa faiblesse pouvait aller jusqu'à faire un empereur du comte de Zanau, et jusqu'à rendre ainsi cette mort définitive.

Mais aussi quelle défiance d'elle-même et la durée de ses sentimens, que de ne pas se charger d'un crime qui pouvait lui paraître abominable au bout de quelques semaines! Mon père se tut et l'impératrice continua:

—Vous comprenez, Montreuil, que je ne veux pas faire d'éclat. Vous arriverez près du prisonnier, vous lui ferez concevoir les chances d'une évasion, s'il vous veut confier cette eau miraculeuse. Vous lui direz qu'en l'endormant ainsi, vous êtes sûr de vous échapper et de le faire échapper.

—Le gouverneur consent donc à tenter l'aventure?

—Vous ne comprenez donc rien! dit brusquement Catherine. Le gouverneur est chargé de vous laisser échapper après un souper où il aura trop bu. Tout sera préparé. Seulement, au lieu de feindre de s'endormir, il s'endormira réellement. Alors, une fois sûre de l'action de l'eau qui vous aura été confiée, j'agirai en conséquence.

—Vous avez raison, dit mon père en tâtant le terrain, car si ce drôle de Labanoff allait me donner quelque poison sérieux, il n'y aurait que le gouverneur......

—Au fait, dit Catherine, je n'y avais pas pensé; oui...... cela se pourrait...... mais comme vous dites, reprit-elle indifféremment, il n'y aurait que le gouverneur.......

Catherine était redevenue tout à fait calme; elle donnait ses derniers ordres. Mon père comprit qu'il n'y avait pas à hésiter et que l'impératrice disait avec la même indifférence que s'il se fût agi de quelque mission politique ou de quelque fête splendide: «Il n'y a que monsieur de Montreuil à risquer,» et elle finit en disant:

—De l'activité surtout, je vous donne trois jours. Je laisse ici un nommé Muller qui remplace votre geôlier ordinaire; il dispose votre fuite et vous conduira près de moi.

—Ah! ah! s'écria Roussignau, voici mon nom qui arrive enfin!

—C'est le père de celui dont vous avez pris le nom, dit Montreuil en s'inclinant.

—Quelque gredin comme tout le reste, dit Roussignau.

—Tout à fait digne d'être véritablement votre père.

—Finissons, finissons, reprit Dubreuil en élevant la voix pour prévenir les cris de Roussignau. Je suis curieux de savoir la fin de tout ceci. Nous en étions au Muller laissé près du père de monsieur.

—L'impératrice se retira, reprit M. de Montreuil, et, le soir même, mon père dîna avec le gouverneur. Il fut reconduit à sa chambre par un geôlier inconnu qui lui laissa le champ d'examiner le chemin par où il le faisait passer. Muller, car c'était lui, ferma si mal la porte de la chambre de M. de Montreuil, qu'il l'eut ouverte cinq minutes après son départ. Mon père sortit et marcha à l'aventure dans un immense corridor. C'était avec intention sans doute qu'on lui avait laissé la facilité de sortir. Mais il lui semblait qu'on eût dû l'instruire de l'endroit où il devait chercher son complice. Il pensa qu'on voulait tâter son habileté. Mon père alla de porte en porte, écoutant si quelque bruit ne viendrait pas l'avertir. Mais c'était de toutes parts un silence complet. Enfin, au bout de ce long corridor, il trouva un escalier qui descendait tout droit. Il lui sembla qu'il s'exhalait de la voûte sous laquelle il pénétrait des gaz âcres et suffocans. Il supposa qu'il était sur la piste de l'atelier du chimiste. En effet, au bout de quelques minutes, à l'extrémité d'une galerie voûtée sous laquelle il marchait, il vit briller un fourneau à travers la grille en fer qui fermait un vaste cachot. Il s'approcha et vit le Labanoff que lui avait désigné l'impératrice.

Montreuil s'arrêta dans son récit, et se tournant vers Muller, il lui dit:

—Si vous tenez à connaître les généalogies des personnages de cette histoire, je vous dirai que le Labanoff qui vous a amené au Russie est le petit-fils de celui-ci.

Puis il reprit:

—C'était un vieillard grand et maigre, vêtu d'une longue robe rouge, le front chauve et couronné des reflets rouges du fourneau sur lequel il était penché. Il avait tout-à-fait la mine du cuisinier du diable. Mon père l'appela.

—Est ce vous, Michel? dit le vieillard sans se retourner; il me manque du charbon.

—Michel n'est plus le gardien de notre prison, dit mon père; c'est un malheureux idiot qu'il faut plus facile de tromper.

Le vieux Labanoff se redressa.

—Qui donc êtes-vous? dit il d'un ton plein de terreur.

—Un malheureux prisonnier comme vous, qui cherchait un moyen de s'évader, et qui en a trouvé un, si vous voulez lui venir en aide.

Le chimiste prit une lampe au fond de la chambre et vint éclairer le visage de mon père.

—Un Français! murmura-t-il.

—Oui, reprit mon père. Je savais que vous étiez enfermé dans cette forteresse, et je dois le hasard qui fait qu'on m'a placé dans un cachot fermé seulement par une grille.

—Puisqu'on me permettait de continuer mes expériences, dit Labanoff, il fallait bien qu'on laissât une issue aux gaz qui m'auraient asphyxié.

—Cette grille n'est pas impossible à desceller, dit mon père.

—A quoi bon? dit le vieillard.

—Pour nous échapper.

—Croyez-vous que s'il ne suffisait que de renverser cette grille pour être libre, je ne l'eusse pas déjà fait? dit Labanoff. Je pouvais très bien que je puis à ma volonté en fondre les barreaux, en dissoudre la pierre où sont scellés les gonds et la gâche. Mais vous qui parlez de fuir, vous ignorez qu'il faut en forcer dix autres et passer par deux corps de garde.

—Oui, tout cela est possible, en prenant le chemin ordinaire qui mène à l'Esplanade; mais en suivant celui qui mène directement à la chambre du gouverneur, on ne rencontre personne.

—On rencontre du moins le gouverneur, dit Labanoff.

—N'y a-t-il pas moyen de l'endormir? fit mon père: je le puis d'autant mieux que je dîne quelquefois avec lui.

—Ah! diable! fit le vieillard.

—Ah! reprit mon père, s'il était possible de me confier quelques gouttes de l'eau de la princesse Belinska!

—C'est cela, dit le vieillard en tournant le dos à mon père. Serviteur monsieur.

Mon père le pria, le supplia. Le vieux chimiste ne lui répondit pas, et finit comme par le menacer d'avertir le nouveau gardien de ses projets d'évasion.

M. de Montreuil se retira désolé. Comme vous le disiez, d'après Schiller, monsieur Roussignau, il était porteur d'un de ces secrets qui tuent celui qui les sait, comme certains liquides brisent le vase qui les renferme.

(*La suite à demain.*)

L'attention des marchands d'objets de fantaisie est appelée sur la grande vente qui aura lieu aujourd'hui et les jours suivants à 10 heures, au fond du magasin de parfumeries, objets de fantaisie, appartenant à M. Théodore Morrau, rue St Charles, vis-à-vis de l'hôtel, consistant en 500 lots divers, tels que cravates de soie parapluies, gants, bas, chaussettes brodées, chemises en toile et coton, devants en toile, chemises de dessous, mouchoirs de soie, batiste, et un grand assortiment d'objets en porcelaine, eau de Cologne, &c.

La vente se fera par le ministère de MM. M. Barnett Jr et Frère. La vente est sans réserve, pour cause de réparations.

Grande vente de marchandises sèches.
Nous sommes priés d'appeler l'attention du commerce sur la continuation de la vente de plus de 500 colis et lots de marchandises sèches de choix qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin de MM. DUFOUR, DURAND & CO., No 25, rue de Chartres. BERNARD TURPIN, Encanteur.

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille.
NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI SOIR, 16 AOUT

COTON.—Le prix offert est toujours limité et les ventes d'aujourd'hui n'embrassent que quelques petits lots s'élevant probablement à 200 balles. Nous n'avons pas entendu parler d'un changement dans le cours, et nous répétons nos cotes:

Intérieur,	6 @ 6¼	Fair,	— @ —
Ordinaire,	7¾ @ 8¼	Fully-fair,	— @ —
Middling,	9¾ @ 9½	Good-fair,	— @ —
Good-middling,	10 @11¼	Good and fine,	— @ —
Middling-fair	12 @12¾		

TABAC.—Le cours est encore ferme à nos dernières cotes; mais il ne s'est pas fait de transactions sur une grande échelle.

SUCRE & MÉLASSES.—Nous n'enregistrons comme d'ordinaire que des ventes en détail, sans changement de prix.

FARINE.—Il y a plus de fermeté dans le cours, mais le marché est très languissant. Le St-Louis rapporte généralement $4 le baril pour la superfine.

CEREALES.—Les arrivages sont peu nombreux et le cours est ferme. Il ne s'est traité que quelques lots y compris 300 sacs de mais blanc à 45 cts, et 300 mélangés à 44 cts le boisseau. L'avoine de St-Louis est coté de 34 @ 35 cts le boisseau pour la prime.

PORC.—Il s'est pris aujourd'hui 60 barils M. O. à $20 25; 60 barils rumps à $16 50 et quelques petits lots mess à $22 le baril.

GRAISSE.—Les prix s'améliorent et la prime en baril s'est vendu 12 cts la livre.

JAMBON FUMÉ.—Le marché est lourd, et nous enregistrons peu de ventes à 9¾ cts la livre pour les épaules et 9¾ cts pour les plats-côtés, dont 16 barriques ont été rapporté au prix.

WHISKEY.—Les prix augmentent et quelque achats se sont traités de 19½ @ 20½ cts le gallon.

CAFE.—Nous enregistrons la vente de 200 sacs de Rio à 9¾ cts la livre.

CHANGE.—Le cours est le même. Sterling, de 110¼ @ 110¾; France, 5f 12½ @ 5f 17½; Traites sur New-York, à 60 jours, ¾ @ 1 pour cent d'escompte; à vue, ¼ pour cent d'escompte.

FRET.—Le plus est très languissant et les cours sont nominaux. Nous enregistrons quelques navires, ... [illegible]

Est décédée hier, à sept heures de l'après-midi, LOUISE AMELIE CHAMPENTIER, veuve de MICHEL ST-PIERRE. Les amis de [illegible] ... sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui ... heures précises du soir. Le convoi ... rue des Remparts, entre Villeré et Robertson.

De la part de sa mère.

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Elections dans la Caroline du Nord.

BALTIMORE, lundi 16 août.—Les retours des élections reçus jusqu'à ce moment présentent le résultat suivant:—cinquante-cinq whigs, cinquante-cinq démocrates ont été élus à la Chambre des Communes. Il reste encore quatre comtés qui n'ont pas fait leurs retours.

Elections des Arkansas.

LOUISVILLE, 16 août.—De nouveaux retours d'élections ont été reçus des Arkansas, mais il est encore difficile de prévoir le résultat de l'élection. L'élection de Contras est toujours douteux.

Rixe à Baltimore.

BALTIMORE, 16 août.—Une rixe a eu lieu samedi soir entre des pompiers de cette ville; deux hommes ont été tués et plusieurs autres ont été grièvement blessés.

Le capitaine Marcy.

MEMPHIS, 16 août.—Des avis reçus ici, de Fort Smith nous apprennent que le capitaine Marcy est arrivé avec sa compagnie au fort Arbuckle dans un parfait état de santé.

Arrivage de la Californie.

New-York, 16 août.—Le steamer Northern Light est arrivé d'Aspinwall; son fret de poudre d'or est évalué à un million de piastres.

Marché de New-York.

New York, 17 août.—La demande de coton est animée, les ventes de la journée ont été de 800 balles à des cours fermes. La farine s'est raffermie: marques de l'Etat $3 93 3/4 à $4 1/4 le baril. Le maïs prend faveur et se vend 67 à 68c le boisseau pour le maïs de l'Ouest. Le porc mess est ferme à $20 le baril.

Rivière de l'Ohio.

PITTSBURG, 16 août.—Il y a deux pieds et demi d'eau dans le chenal, la rivière est à la hauteur signalée samedi.

CINCINNATI, 16 août.—Les eaux montent en ce moment. Nous avons eu de fortes pluies depuis hier.—Le marché est calme, les prix sont les mêmes.

Steamboats.

MEMPHIS, 16 août.—Les steamboats Dove et Lexington ont passé ici aujourd'hui descendant le fleuve, ainsi que les steamboats Silas Wright, Uncle Sam et W. B. Clifton, le remontant.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Pas de bâtiments expédiés hier.

Arrivés Hier.

Steamship Yacht, Thompson, de Brazos Santiago, avec $48,000 en espèces et 135 passagers.
Steamship Benjamin Franklin, Sears de New-York
Goëlette Thomas Pearson, Bedson, de Rattan Island
Patoilain, Saleton, de Pensacole
Alice, Baker, de Pensacole
Maria, Rowe, de Pensacole
Ella, Schornbeck, de Pensacole
Dove, Hogbirk, de Pensacole
Geo Lincoln, Treaca, de Pensacole
Walter M. Miller, de Pensacole
John Eisler, Nelson, de St Marks
Tallahasse, Rocka, de St Marks
Wm R Pettis, West, de St Marks

STEAMBOATS

Steamboat P Dalman, Phelps, de Vicksburg, avec un chargement de coton, fers, &c.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Louisville	Sultana, Martin	5 h P M
Watering Places	California, Ensign	5 h P M
Watering Places	Ophelia, Grice	12 h M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Louisville	Fanny Smith, Dunham	5 h P M
Mobile	Florida, Grant	12 h M
Ouachita	Kate Kirby, Kirby	12 h M
Atakapas	Nakiaga, Dupre	5 h P M
Rivière Rouge	Texas, Woodworth	5 h P M
Vicksburg	Princess No 3, Phelps	5 h P M
St Louis	Pacific, Fithian	5 h P M

Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la goëlette de Vénézuela JOSEPHINA, de Vera-Cruz. 14

Ni le capitaine ni les consignataires de la goëlette française MARIE LAUREJULIE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter son équipage. 10 août

Avis.—Ni le capitaine ni les consignataires de la barque suédoise FLORA ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ladite barque. W. F. VREDENBURGH & Co., 12 août—6 f. 29, Vieille Levée

Les consignataires de marchandises par la barque suédoise FLORA, de Bordeaux, capitaine Pettersen, sont priés de retirer leurs permis d'ici à cinq jours, sinon leurs marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et périls. W. F. VREDENBURGH & Co., 12 août—5 f. 29, Vieille Levée

JEFFERSON ACADEMY, 53, rue Bourbon.
CETTE institution sera fermée à partir du 15 du courant jusqu'à la fin du mois. Les classes s'ouvriront le 1er septembre. 17 août—14

BRIQUES ET BOIS DE CONSTRUCTION, A VENDRE.—S'adresser à G. TOURNADE, 31 mai—1m. 75, rue Conti ou au No 29 rue Hercules

NOURRICE.—On demande de suite une femme de couleur nourrice, sans enfant, saine et bonne et ayant de bonnes recommandations. S'adresser No 108 rue St-Pierre, No 33, entre Chartres et Royale. 17 août—3

MARCHANDISES ASSORTIES.—90 caisses arrivées par le navire Sea Eagle, venant du Havre, et à vendre par le soussigné. Un assortiment complet de marchandises françaises et suisses, telles que gants, indiennes, articles de modes, fantaisies de Paris, &c. RICHARD ALDIGE & Co.

B. TATOUT & Co, REÇOIVENT par le BEN. FRANKLIN, arrivé d'hier, un assortiment complet d'articles de leur genre, savoir: Bonneterie, ganterie, rubans, dentelles, lacets, broderies, tulles, ... batiste, ditto pour dames et enfant, fournitures de tailleurs, tous genres, ciseaux, fil, aiguille, etc. etc.

Attendu incessamment: d'Angleterre et d'Allemagne, 5,000 douzaines bas et chaussettes (grand choix), 3,000 do gants assortis, 6,000 do fil Alexandre blanc et couleur de France. Parfumerie, mercerie, peignes, quincaillerie fine, et généralement tout ce qui concerne l'article de Paris. 17 août. B. TATOUT & Co.

HUILE DE BALEINE—100 barils épurée, devant arriver, par les navires Oswego et Sentinel et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co., 17 août. 29, Vieille Levée

VITRES pour fenêtres—3000 caisses françaises et Waterfurd, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 17 août. 29 Vieille Levée

CAFÉ de Java—100 sacs Old Government, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 17 août. 29, Vieille Levée

GINGEMBRE—80 sacs, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 17 août. 29, Vieille Levée

COGNAC de genièvre—100 barils en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 17 août. 29, Vieille Levée

EN débarquement du navire Flora, de Bordeaux: 100 caisses cerises à l'eau de vie, 40 caisses prunes do do, 40 do abricots do do, 20 do pêches do do. A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 16 août. 9—10, Jefferson

100 BARILLETS orge, en débarquement du navire Ben. Franklin et à vendre par E. J. HART & Co. 17 août. 79, rue Tchoupitoulas

CITRONS de Palerme—100 caisses en très bon ordre, débarquement du steamship Ben Franklin, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins. 17 août

UNIVERSITÉ DE ST-LOUIS.
LES exercices de cette institution populaire recommenceront la première semaine de septembre. Les parens et tuteurs auront une excellente occasion d'y envoyer leurs enfans sous la garde de deux des professeurs qui doivent partir de la Nouvelle-Orléans pour St-Louis, à bord du bateau à vapeur Iowa, vers le 27 du courant. Pour plus amples informations, s'adresser à messieurs du collège des jésuites de cette ville, ou à THOS. S. ELDER & Co. agents, 16 août—12 f. 101, rue Tchoupitoulas

SIROP CONFECTIONNÉ, au prix coûtant.
Magasin 66 Vieille Levée, à louer, Installation du dit magasin à vendre.
LES soussignés ayant pris la détermination de CLORE CE MAGASIN le 1er de septembre prochain, vendront ce stock A PRIX COUTANT.—Ceux qui désirent faire des achats de liqueurs sont invités à les faire avant le jour dit: la balance des marchandises devant être transportée à leur magasin rouge. 16 août. JOS. N. ROBERT & Co.

$5 de récompense
SERONT données à quiconque logera dans une des geôles de cette ville, la griffonne nommée HARRIETTE, appartenant à Mme veuve Babassa. HARRIETTE est âgée d'environ 30 ans, taille ordinaire, parlant le français et l'anglais et ayant les dents larges et écartées, et fait passer pour libre. VEUVE BABASSA, Rue des Remparts, entre St-Philippe et Ursulines. 16 août—3

HUILE D'OLIVES, etc.—300 paniers huile fraîche par dernier arrivage de Marseille, 50 caisses eau de fleur d'oranger, 10 do de 100 1/2 boîtes sardines, 50 caisses absynthe, 50 do vermouth. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 16 août. 27, rue St-Louis.

Mme. L. CLARET, ... Rue St Louis ... No 176, RUE BOURBON, entre Toulouse et St-Pierre. 21 mai—3m

VIN en caisses—500 caisses St-Julien, à vendre par G. VALETON, 26 juil. 95, Tchoupitoulas.

ABSINTHE—50 caisses Pernod et Emeraude, à vendre par G. VALETON, 26 juil. 95, Tchoupitoulas.

SAUCES anglaises—150 douz. ... à vendre par G. VALETON, 95, Tchoupitoulas.

FROMAGE ... G. VALETON, 95, Tchoupitoulas.

[illegible]

IMMEDIATEMENT attendu par le navire Telamon, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge de Bergerac, 30 paniers ... vides 12 caisses, 100 caisses champagne, 300 paniers de 12 bouteilles huile vraie Jas Flagnol, 120 do do do, 20 caisses huile vierge d'Aix, 50 do vermouth de Reilly fils & Co., 25 do absinthe do do, 20 do kirchwasser de Sauvageot & Brunston, 100 do muscat de Frontignan. A vendre par B. TALAMON, 16 août. 182 et 186, rue Royale

EN débarquement du Flora, de Bordeaux: 14 barriques vin rouge St-Estèphe, 16 do do Pauillac, 63 barils vin blanc Haut Sauterne, de J. Ducasting Co, à vendre par B. TALAMON, 16 août. 182 et 186, rue Royale

FROMAGE DE GRUYERE—Incessamment attendu du Havre, par le navire Sea Eagle: 3 tonneaux fromage de Gruyère, 1re qualité. 2 fardeaux vin rouge de Cortaillod 1846, à vendre par B. TALAMON, 16 août. 182 et 186, rue Royale

DAMEJEANNES—Attendu par le Lemuel Dyer, du Havre: 1000 damejeannes de 5 gallons, 100 do de 3 do, 100 do de 2 do. A vendre par B. TALAMON, 16 août. 182 et 186, rue Royale.

A VENDRE à l'arrivée du Lancaster, incessamment attendu de Bordeaux: 22 barriques vin rouge St Julien, 25 caisses vin rouge Ch. Léoville 1844, à vendre par B. TALAMON, 16 août. 182 & 186, rue Royale.

EN débarquement du navire Flora, venant de Bordeaux: 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 demi-barriques do do, à vendre par PAUL LACROIX, 16 août. 13, rue Toulouse

6 CAISSES pâtés truffés. 20 caisses cèpes à l'huile, 30 caisses petits pois assortis, 4 do champignons, 15 do truffes, 200 do sardines en boîtes, deux tiers de boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 16 août. 30 1/2, rue Poydras

VINS—100 barriques vin St-Julien Médoc, 100 do St. Estèphe, 30 barriques vin St-Julien Médoc 1846, 100 caisses vin rouge St-Julien, 50 caisses vin blanc Haut-Sauterne, 50 barils vin blanc Haut-Sauterne, 20 do vieux vin blanc Ht-Sauterne, qualité sup., 150 caisses do do do. A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 16 août. 27, rue St-Louis

DAMEJEANNES, etc.—1,000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 200 paniers bouteilles vides, 50 paniers bouteilles vides étampées "Cognac Brandy." A vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 16 août. 27, rue St-Louis

48 barriques vin rouge St-Julien, et St-Estèphe, vieux, pour famille, à vendre par X. LAMBERT. 16 août. 62, rue des Magasins

VIN rouge—100 barriques bon vin rouge à vendre par X. LAMBERT, 16 août. 62, rue des Magasins

VIN blanc—30 barriques et 140 barils à vendre par X. LAMBERT. 16 août. 62, Magasins

VIN de Madère et de Sherry—60 quarts et octaves, à vendre par X. LAMBERT. 16 août. 62 Magasins

70 barils vieux Monongahela whiskey, à vendre par X. LAMBERT. 16 août. 62, rue des Magasins

AVIS.
LE soussigné étant de retour en cette ville, a repris la gestion de ses affaires et a révoqué les pouvoirs qu'il avait donnés à M. Domingo FATIO. Nile-Orléans, 14 août 1852. D. CASAS. 14 août—3f

LA société qui a existé en cette ville sous la raison de **Beltram & Hagé**, pour l'exploitation du café connu sous le nom de "CRESCENT COFFEE HOUSE" est dissoute par consentement mutuel des parties. 14 août—3f

A VENDRE par les soussignés: 200 caisses vin muscat Frontignan, 10 do do Haut-Sauterne, 25 do vin blanc Haut Sauterne, 200 paniers champagne, 25 caisses absinthe, 20 caisses vieux Lafitte 1844, 10 do do Margaux, 25 do prunes à l'eau-de-vie, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 14 août. 47, Vieille Levée

EAU DE VIE—20 quarts et huitièmes de pipes Cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 9 août. 47, Vieille Levée

VIN de Madère—20 quarts, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 47, Vieille Levée

EN débarquement du navire Flora, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné: 15 caisses fruits au jus de Teyssonneau Jne, 10 barriques vin rouge St-Emilion pour familles, 16 do do vieux, 16 demi do do do, 20 do Estèphe et Haut Brion, vieux, 2 boucaut bouchons en nacre de 500. NUMA LACOSTE, 14 août. 147, Royale

EN débarquement de la barque Flora, de Bordeaux: 12 barriques vin Canteuac Médoc, 12 do Haut Talence, 12 do Queyries, 200 caisses de 12 bouteilles vin St Julien, 50 do vin blanc Haut Sauterne, 50 do caisses nouvelle récolte, à vendre par FERRIS FRERES, 14 août. 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

EN débarquement du brick Mary Elizabeth et de la goëlette A. N. McKay, venant de la Havane, et à vendre par le soussigné: 50 balles feuilles tabac de la Havane, 1, 2, 3, 4 et 5 par le lb, 46,000 cigares Regalias, Media Regalia, et Millar ... marque de Shakspeare, 10 barils poudre, 25 caisses cigarettes des marques Francais, Tres Hermanos. DELVAILLE & MORENO, 41, Vieille Levée, importateurs de produits de la Havane. 14 août

SUCRE de la Havane—1200 caisses brun, jaune et blanc, en magasin, à vendre par R. CAHUZAC & CO. 30 Vieille Levée

CIGARES—120,000 cigares de la Havane de diverses marques, en déchargement du brick N. N. McKay, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—425 caisses sucre blanc, jaune et brun, en débarquement du brick N. McKay, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30 Vieille Levée

SUCRE—160 caisses sucre de la Havane blanc, jaune et brun, en déchargement de la goëlette Mary Elizabeth, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30 Vieille Levée

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge, en débarquement du navire Flora, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 30, Vieille Levée

BONS DE TERRES—Les prix les plus élevés seront payés pour les bons de terres de 160, 80 et 40 acres, par COCHRAN & CO. 14 août—3f. 11, rue du Camp

CIGARES de la Havane—75,400 cigares des meilleures marques, assortis, en déchargement du brick Mary Elizabeth, de la Havane, à vendre par M. J. CABALLERO, importeur, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

ÉPICES—100 sacs. CIGARES—Un grand assortiment de la Havane. VIN DE PORTO—50 quarts de barriques. WHISKEY Monongahela et Bourbon—200 barils. SCEAUX PEINTS pour le marché. HUILE de Palmachristi—Rhum de la Baie, girofle &c., à vendre par E. J. HART & Co., 14 août. 79 Tchoupitoulas

HUILE d'Espagne supérieure—300 jarres. Cigares de la Havane—41,000 des marques Canitra et La Fé, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 14 août. 73, rue des Magasins

UN Moulin à Scie à vapeur de la force de 20 chevaux, avec transmission pour une grande scierie à mouvement alternatif, châssis à 3 lames, mobiles à volonté, et avec transmission pour une scie circulaire et machine à raboter et à assembler les planches, à vendre par BRUGUIERE & CO, 13 août. 9, Bienville

Genièvre de Hollande de la marque Boombout, à vendre par les soussignés, qui continuent à tenir cette marque, reçue précédemment par Gildemeester & Co. J. B. PREAU & Co., 13 août. 33 rue Gravier

Traites sur Paris, l'Angleterre et New York, à vendre par A. & J. DENNISTOUN & Co., 21 nov—1an. 93, rue Gravier

TOILE D'IRLANDE—10 caisses toile 4/4, 1 caisse mouchoirs batiste, 1 caisse lawns. LOISON & SILVESTRE, en consignation, 10 août. 94 rue de la Douane

Pour clore diverses consignations.
50 barils vin blanc. 10 barriques vin rouge supérieur pour familles. 50 caisses vermouth, 50 do muscat, 40 do fruits assortis, 14 estagnons eau de fleurs d'oranger (triple), 20 caisses absinthe Sauvageot, 30,000 bouchons pointus. En magasin et à vendre par L. MAJESTE, Commissionnaire, 11 août. 115, rue de Chartres.

A Louer ou à Vendre.
UN ILET de terre situé à Bloomingdall, après Bouligny. L'emplacement est très bon pour un jardin. Il y a une bonne maison, une cuisine, une grande écurie, remise, voiture, ainsi qu'une autre bâtisse attenant à la propriété. S'adresser sur les lieux à JEAN BOURDET, Propriétaire. 6 août—1m

EAUX DE BLADON.
CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. De grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils sont maintenant dans des conditions où ne peut plus convenables pour satisfaire tout le monde; ils feront tous leurs efforts pour atteindre ce but. COBBOS & HENRY, Propriétaires. 7 juin—3m

Avis aux maisons de commission.
Grands Bureaux à Louer.
LES étages supérieurs du Planters' Hotel, rue du Canal, dans une des meilleures quartiers d'affaires, ayant des salles très spacieuses et convenables pour des maisons de commission. A louer par THEODORE FROIS, 14, rue du Canal. 4 juil

No. 5, rue de Chartres, entre Canal et Customhouse.

[illegible]

AUX ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER.
DES propositions cachetées seront reçues depuis le 1er août jusqu'au 1er lundi de septembre prochain, au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les ouvrages et matériaux suivants, savoir: Pour couper et défricher le bois à partir de la ligne du chemin de fer, cent cinquante pieds de large, commençant à la Nouvelle Orléans, sur une distance de ... [illegible] ... Les contracteurs feront leurs offres à raison de —— piastres par mille. La ligne sera divisée en sections d'un mille chacune, commençant à la Nouvelle Orléans par le No 1 et de là continuant dans le même ordre régulier vers le Nord.

Des soumissions seront reçues en même temps pour l'ouverture du chemin à raison de —— cents par yarde cube, pour les fouilles et les chaussées. Les bénéficiaires qui désirent ouvrir le chemin, ou faire les fouilles, les chaussées et les fossés à travers leurs habitations, sont priés de passer au bureau de la compagnie du chemin de fer.

BOIS—Des propositions seront reçues en même temps pour trente mille poutres, de dix pouces carrés et de vingt-cinq à trente pieds de long. Lesdites poutres doivent être du meilleur bois de pin jaune et exempt d'aubier sur une longueur de quinze pieds d'une des extrémités. Aussi—Cent vingt mille pieds courans de poteaux (scantling) faits avec le cœur de pin jaune ou de cyprès et ayant 6 par 10 pouces de largeur et vingt-quatre, vingt-huit ou trente deux pieds de long. Lesdites poutres et poteaux seront livrés en quantités égales pendant les mois de novembre et d'avril prochains. Actuellement et aux endroits suivans:—Un quart sur le rivage occidental du lac Pontchartrain; un quart à la passe Manchac sud, près du lac Maurepas; un quart à la passe Manchac nord près du lac Maurepas, et le reste à un point sur les terres hautes, où le chemin quitte les cyprières. Les propositions seront reçues à raison de —— cents par pied courant, tant pour les poutres que pour les poteaux.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie du chemin de fer.

N. B.—Des propositions seront aussi reçues entre le 1er septembre et le 1er lundi d'octobre prochain, pour défricher et déboiser et exécuter les travaux de terrassement de la route du chemin (quarante et un milles) entre la cyprière et la frontière de l'Etat.—Cette section se compose exclusivement de terres hautes. JAMES ROBB, président. 16 juil—ou 6 sep. JOHN CALHOUN, secrét.

Aux passagers pour l'Est.
Le beau steamer à double machine JENNY BEALLE, capitaine Stone, partira de Mobile tous les mercredis matin, à l'arrivée du bateau de la malle de la Nouvelle Orléans, pour Montgomery. Le Jenny Bealle pourra faire régulièrement ses voyages en tout temps, car il ne tire que peu d'eau.

—Aussi:—Le beau steamer neuf à double machine ISABELLE, capitaine Miller, partira de Mobile tous les vendredis matin à l'arrivée du bateau de la malle pour Montgomery. Pour la vitesse et le confort, ces bateaux ne peuvent être surpassés, et les voyageurs peuvent être assurés que ces bateaux partiront comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à R. GEDDES, agent, Nouvelle Orléans. M. WARING & Co. 17 juill—30. Mobile

Bureau des Terres de la Louisiane.
Baton-Rouge, 7 avril 1852.
AUX porteurs de certificats de terres, émis par Richard Loucks, ci-devant register du bureau des terres. Vous êtes par le présent notifié, conformément à une résolution adoptée à la dernière session de la Législature et approuvée le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous possédez, émis par Richard Loucks, ex-Register du bureau des terres à Baton-Rouge, afin de s'assurer de ceux qui sont faux, pour les soumettre à la prochaine session de la Législature. W. H. CRENSHAW, 10 avril—6m. Register

A vendre d'ici au premier septembre prochain.
NOTRE sieur U. LAROUSSINI se trouvant obligé de s'absenter par ordre de son médecin, nous offrons en vente l'un ou l'autre de nos deux magasins, qui sont sans contredit des mieux achalandés et des mieux situés de la ville. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. U. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge, sur la Levée et encoignure Baronne et Poydras. P. S.—Vu la détermination qui précède nous commencerons dès aujourd'hui à vendre au prix coûtant, dans le but de diminuer nos marchandises pour rendre le déménagement plus faible et moins coûteux. 3 août—1m

A. STURZENEGGER & ETERNOD.
44, rue Bienville, encoignure Chartres.
VIENNENT de recevoir en débarquement des navires R B Sumner et Québec, et offrent à la vente aux prix de manufactures, 9 caisses contenant un riche assortiment en bas, chaussettes, caleçons et chemises de peau, 1 do mouchoirs Madras français première qualité, 1 do rubans satin uni et grège, de tout numéro, 1 do ruban de soie, 1 do rubans de soie, 1 do barège à voile, 1 do indienne rouge unie 34 p., 1 do do rouge imprimé, 1 do mouchoirs suisses, unis et façonnés, blancs et en couleurs, 1 do éventails assortis, 2 do gants de soie, filet, brodé, égyptien et satin, 2 do gants en peau, blancs et couleurs assortis, 1 do tulle à voile brodé, 1 do broderies sur batiste fil, jaconat et tulle, 2 do guipure, 1 do crêtonnades, 6 do mouchoirs Bayonne, 1 do bretelles nouveautés, gomme et tricot. 14 avril—6m

Bottes et Souliers.—En débarquement du navire Inez et de la barque Lincoln, 150 caisses d'un bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants, à vendre par JOHN & GOULD & Co., 10 août. 25, rue des Magasins.

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 432,
Au dessous de l'Hotel Saint Louis,
POSSÈDE en ce moment et reçoit tous les jours les meilleurs cigares de la HAVANE. Son vaste assortiment le met à même de pouvoir contenter tous les goûts, et les cigares qu'il importe jouissent de la plus grande réputation, tant par leur qualité que par leur bon goût. Aussi:—Un grand assortiment de cigarettes véritables de la Havane et des meilleures marques. Tabac en carottes. A. HERNANDEZ, 26 fév. rue Royale, au-dessous de l'hôtel St Louis

EN débarquement de la barque Flora, de Bordeaux: 50 caisses de 12 bouteilles fraises au jus Teyssonneau, 200 pots Moutarde diaphane Bogon frères. A divers aromates, première qualité à vendre par J. B. PREAU & Co. 12 août. 33, rue Gravier

BROSSES—Un assortiment de brosses à cheveux, brosses à souliers et brosses à frotter, à vendre par ARMSTRONG, HARRIS & Co., 12 août—6. 43, rue Natchez

BALAIS—20 douzaines balais de paille de mais, de différentes qualités, venant d'être reçus, en très bon ordre, à vendre par ARMSTRONG, HARRIS & Co. 13 août. 43, rue Natchez

EN débarquement de la barque Flora, venant de Bordeaux: 349 barriques vin rouge différentes marques, 45 caisses vin rouge Léoville, etc., etc., 427 caisses vin rouge St-Julien, 12 quarts pipes cognac Lecocq, vieux, 1825, 15 do do do Louis Lebreton, vieux, 1805, A vendre sur la Levée par W. F. VREDENBURGH & Co. 12 août—10. 29, Vieille Levée

VICTOR,
RUE ST CHARLES. 16
A l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, qu'il a reçu par les navires Radius, Middlesex et Lexington, du Havre, un grand assortiment d'articles nouveaux pour la toilette des Messieurs, tels que: Chemises tout toile supérieure, nouvelle coupe; devants et cols toile; " couleur; percale française; Cols et faux cols toile, chaussettes fil, perse do, anglaise do; soies chinées et rayées, gants fil d'Ecosse, do soie couleurs assorties; cravates soie toute grandeur et qualité; do satin brodées; parapluies et demi parapluies; un choix supérieur de cannes armées et non armées richement montées; un assortiment complet de parfumerie en coutil, grenadine et couleurs assorties, cravates coutil, haute nouveauté; grande variété d'articles en porcelaine et en bronze, sujets nouveaux et TABLEAUX VOITURES D'ENFANTS. Comme par le passé, sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se recommande à la considération des amateurs. Son salon est desservi par les meilleurs artistes; le soin et l'attention que le soussigné apportera toujours à satisfaire ses clients, lui font espérer la continuation de leur bienveillant patronage. VICTOR, 16, rue St Charles.

2 caisses chapeaux soie dernière forme, à vendre à un prix très modéré.

Ayant également reçu trop tard mes gants vrai Jouvin, à partir de ce jour le prix en est réduit à 75 cents la paire. 31 mai

Tapis à des prix réduits pour du comptant.
UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, Vénitien, etc. **Paillassons et Tapis toile cirée.** Des tentures de paillassons blanc et en couleur, récemment reçus. Aussi: tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, beau modèle, embrages de fenêtres, tapis de crin, couvertures de tables et de pianos, tapis d'escalier etc., à vendre au plus bas prix par A. BROUSSEAU & Co. 22, Chartres

CHEMISES françaises—Reçu par la ville de New York, par le steamer Benj. Franklin, 57 douzaines chemises de Paris, savoir: Chemises toile fine, plis piqués, qualité supérieure, de $30 à $60 la douzaine; Chemises toile fine, plis variés, à $40, $42 et $45 la douzaine; Chemises mi toile, plis variés à $25, $30 et $35 la douzaine, Chemises à plis mécaniques, à $21 la douzaine, Do coton blanc et couleur à $12 et $15 la douz. A vendre par ADOLPHE BLACHE, 21 juil. 69, Royale, entre Conti et Bienville

ADR. Z. CAVELIER. L. F. MAXENT.
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 169,
INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaire que l'ancienne maison A. & Z. CAVELIER, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19 déc

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Pessac 1848 pour familles, 150 caisses do de C. C. La Mission 1841, 40 do do do do 1840, 26 do do do do 1844. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 169, rue Royale

EN déchargement de la barque Oldenburg, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire, St-Denis; 45 1/2 do do blanc Haut-Barsac; A vendre par CAVELIER & MAXENT, 26 jt. 169 rue Royale

TAPIS.
NOUS avons en main un assortiment complet de Tapis ... [illegible]

[illegible]

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nile-Orléans, 3 avril 1852.
A UNE assemblée de la Direction tenue ce jour, les préambules et résolutions suivantes ont été adoptées: Attendu que la mort de Christopher Adams Jr. a créé une vacance parmi les Commissaires élus le 3 mai 1852, pour mettre à exécution les clauses de l'acte intitulé: "Un acte pour venir au secours de la Banque des Citoyens" passé le 10 mars 1852. En conséquence, Il est résolu, qu'une assemblée des actionnaires de la dite Banque aura lieu à la maison de la Banque le 2me jour de septembre prochain, pour l'élection par les dits actionnaires, d'un Commissaire pour remplir la dite vacance. Les actionnaires sont priés de venir personnellement ou de se faire représenter. Par ordre, HENRY PEYCHAUD, Caissier pro tem. 4 août—6f

Habitation à vendre.
UNE HABITATION située dans la paroisse St-Charles, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant dix arpents de face sur 80 arpents de profondeur, avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une sucrerie, un moulin à scie, une maison de résidence, les cabanes à nègres, magasins, etc. etc. et la récolte sur pied, consistant en 165 arpents de plants de cannes et de maïs, 60 arpents de cannes et de souches et 100 arpents de souches de la deuxième année,—avec les animaux, les instrumens aratoires et autres objets, etc., etc., et quarante-six esclaves. Aussi UNE HABITATION dans la paroisse St. Jean-Baptiste, sur la rive gauche du fleuve Mississipi à une distance d'environ 33 milles de la Nouvelle-Orléans, mesurant 16 arpents, plus ou moins, de face, sur quarante arpents, plus ou moins, de profondeur; ainsi qu'une certaine portion de terre située derrière ladite habitation, mesurant 346 acres,—et soixante-douze esclaves. Pour les termes et conditions, s'adresser à la Banque des Citoyens de la Louisiane. Hy. PEYCHAUD, Caissier pro tem. 9 août

PHARMACIE.
ON désire se procurer pour une pharmacie située dans le carré de la ville, un bon pharmacien chimiste qui pourrait se présenter avec de bonnes recommandations, trouvera à s'employer avantageusement en s'adressant au bureau de l'Abeille. 3 août

Grand Magasin à louer pour le 1er octobre prochain.
Le vaste magasin à 5 étages, No 30, rue de la Vieille Levée, ayant 180 pieds de profondeur et donnant sur la rue Clinton, sur 23 pieds de large, occupé par B. TURPIN, esq. S'adresser à JOS. RIFFLARD, 3 août—1m. 21, Magasins

A Louer.
Quatre grands et beaux Appartements au 1er étage, avec balcon, No 20, rue St Louis. S'adresser au magasin au-dessous. F. ROUMIEU. 3 août

A louer—Une maison et dépendances, formant l'encoignure de rues Rousseau et Philippa quatrième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 9 août—6 f. 30, rue Bienville.

A louer—Une moitié de maison à deux étages, avec une belle cour, cuisine haute, etc. même rue Esplanade, No 27, troisième district. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES CAVAROC, 9 août—6 f. 30, rue Bienville

A LOUER—Le bel établissement connu sous le nom de Holbrook Saloon, rue St-Charles, No 97. S'adresser à E. Filleul, avocat, rue Toulouse, No 57. 6 août—12t

A LOUER—Un jeune nègre, très bon domestique de maison. S'adresser à E. J. HART & Co, 16 août. 79, rue Tchoupitoulas.

DISSOLUTION—La société Loison & Silvestre est d'un commun accord dissoute à partir de ce jour. FRED. LOISON reste chargé de la liquidation et continue en son nom les mêmes affaires de commission. Nile-Orléans, 31 juillet 1852. FRED. LOISON, L. E. SILVESTRE DE LA FERRIERE.

Fred. Loison continue à la Nouvelle-Orléans les affaires de commission qui avaient été jusqu'à présent conduites par l'ancienne maison Loison & Silvestre. Nile-Orléans, 1er août 1852. 3 août. FRED. LOISON.

Société.
LES soussignés ont formé, à dater du 1er juillet, une société sous la raison de **Lanaux & Reine**, pour les affaires de commission. THEODORE LANAUX, 21 juil—1m. ALCESTE REINE.

LES soussignés ont ce jour formé une société sous la raison de KERR & POINCY, pour la transaction des affaires de banque et de commission. ROBERT KERR, 2 août—1m. ARTHUR POINCY.

EN débarquement de la barque Arthur de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St Emilion, Médoc, 20 do do St Estèphe do, 20 do do St Julien do, 40 do do Montferrand do, 150 caisses de 12 bouteilles vin rouge Médoc. A vendre par V. & E. MAIGNAN, 2 août. 65 et 67, St Louis

A VENDRE en débarquement de la barque Arthur, moitié entre les deux marchés: 75 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles, BOYER FRERES, 2 août. Enc. Moreau et Mandeville, 3e district

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par P. BOYER FRERES, Encoignure Moreau et Mandeville 3e district

MAQUEREAUX—300 barils maquereaux, en débarquement du navire Roxanna, à vendre par AVET BROTHER, 19 jt. Encoignure Bienville et Vieille Levée

LE soussigné informe ses pratiques et le public que n'ayant pas pu vendre à l'encan sa propriété et ses marchandises, il vendra à bon marché les articles qui lui restent, tels que casseroles, cuivrerie, moulins à café, pompes à pompes, etc. Le soussigné continue à fabriquer toute espèce d'ouvrages en cuivre, tôle, etc., et à étamer, et prévient que les étamages à prix réduits.—A vendre à bon marché, 2 grandes balances de commerce. J. B. DUCRET, 27 juil. 14, rue St Louis.

EN magasin d'importation récente—40 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, 15 barriques vin rouge pour familles; 15 barriques vin de Ste Marguerite supérieur; 100 caisses vin rouge de diverses qualités; 50 paniers vin de champagne d'excellente qualité; 20 caisses de vermouth de La Molly File & Co; 20 paniers huile d'olive grande bouteilles; 30 caisses vin Muscat Frontignan; 14 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers; 4 balles de 15,000 demi-bouchons chaque bouchons de fin; 1,500 cruchons à curaçao; 50 paniers bouteilles vides de 22 onces. A vendre par ANT. GIRAUD, 9 août. 44, Vieille Levée

GRAISSE—100 barils de Conklins, Hurst & Son et Tolfas, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO. 11at. 15, Tchoupitoulas

JAMBONS—50 tierçons de Clegg & Shays, en magasin et à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 11at. 15, rue Tchoupitoulas

FARINE—100 barils de première qualité, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO. 11at. 15 rue Tchoupitoulas

BŒUF mess—300 barils de 200 livres, de Davis & Ushers, mess de 1re qualité, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO. 11at. 15, rue Tchoupitoulas

GRAISSE—1000 barillets et 200 barils de choix, en magasin et à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO. 11at. 15 Tchoupitoulas

EN débarquement du navire R. B. Sumner, à vendre—8 caisses de rubans, velours et vases crêpe. A. STURZENEGGER & ETERNOD. 10 août. 44, rue Bienville enc. Chartres

AMIDON de Mayorque—30 barils importation directe, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—3f. Nos 13 et 15, rue St-Louis.

VINS de Cherry et de Madère—Cent quarts et huitièmes, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—3f. Nos 13 et 15, rue St-Louis.

SUIF français—50 caisses chandelles suif mou, convenable pour la coiffure, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—3f. Nos 13 et 15, rue St-Louis.

VIN de Tarragone—30 barriques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—3f. Nos 13 et 15, rue St-Louis.

SAVON—1000 caisses de différentes marques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 10 août—3f. 13 et 15, rue St-Louis.

COUVERTURES blanches—Une belle couverture blanche grandes et belles, à vendre pour clore une consignation par LOISON & SILVESTRE, 10 août. en liquidation, 94 rue de la Douane

PARAPLUIES et ombrelles—Une caisse à vendre pour clore une consignation, par LOISON & SILVESTRE, en liquidation. 10 août. 94, rue de la Douane

ATTENDU par le navire Telescar, de Marseille et à vendre par le soussigné: 100 barriques vin rouge, marque Bergasse, 100 caisses Vermouth, Noilly fils, 150 do savon de Castille, 300 do vin muscat frontignan. J. LANATA, 12 août. 11, Jefferson, 19 Toulouse

VIN blanc—36 demi-barriques vin blanc, 9 demi-barriques vin blanc Château St-Denis, 36 demi-barriques Haut Sauterne, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 13 août. 17 et 19, rue St Louis

F. FRYER a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a réuni son magasin de la rue Royale à celui rue de Chartres No 34, entre Bienville et Douane. 6 août

Corsets français, sans coutures, En coutil, satin et soie, A vendre en magasin ... F. JAUFROID, 10 jt. No 34, rue de Chartres.

$25 DE RECOMPENSE.
PARTI MARRON, le nommé WILLIAM WHITE, âgé d'environ 26 ans, taille d'environ 5 pieds 4 pouces, teint clair. ... La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une prison de l'Etat. PIERRE POINTE, 9 août

[illegible]

C. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins

[illegible]

LIQUIDATION
Grands sacrifices.
$250,000 DE MARCHANDISES SECHES,
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 38 rue du Canal et No 8 rue Royale.

S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, pouvant leur accorder cet avantage-là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:
- 5,000 pièces Toile d'Irlande;
- 670 pièces Toile à drap 11-4;
- 12,000 pièces Ouvré;
- 2,000 pièces Serviettes damassée
- 6,000 pièces Nappes damassées;
- 6,000 Damassé en pièces;
- 5,500 Services de toile;
- 800 pièces Placillas;
- 4,000 pièces Bretagnes;
- 2,000 pièces Estopillas;
- 1,000 pièces Toile de Paris;
- 1,000 pièces Toile de Courtray;
- 500 pièces Russie blanc;
- 400 pièces Russie écru;
- 5,000 pièces Coton blanc;
- 1,000 pièces Toile d'habitans;
- 500 pièces pour rideaux de galerie
- 25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS,

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BAREGES DERNIERE NOUVEAUTE
500,000 mètres Jaconat à 20 et 25 cts la yarde,
100,000 yardes Jaconat à 15 cts la yarde,
100,000 yardes Organdis riches
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE; NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$25,000 de Marchandises mixtes, étant sans exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.
Petits damassé; Damassé laine, Damassé coton, Jaconats et percales, Wainsworth et Mull, Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille, Dentelles noires 6/4. 4 caisses Dentelles noires, à garnitures.

Maintenant vendues à la moitié de la valeur réelle.
90,000 douzaines mouchoirs batiste fil.
100,000 Parasols,
2500 balles crêpe de Chine très riches,
1000 Châles soie noire et couleur,
600 Châles dentelles, noirs et blancs,
1200 mantelets dentelles, noirs,
2500 mantelets soie en couleur,
1000 Mantelets mousseline brodée.
6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.
Bombazine, Manteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Chalie, Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c.
Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Guingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, 20 balles Mackinaw, de 36 pouces Couvertures françaises 14 points, extra fines. Indiennes françaises, Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que le tout soit vendu immédiatement, sans aucune réserve au prix coûtant. Les marchandises non vendues en ce moment et le magasin fermera ... l'encan.

MARCHANDISES NOUVELLES!
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
50, rue Canal.

UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans les marchés à un prix tellement minime qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à

VINGT-CINQ POUR CENT
au-dessous des cours habituels.
Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Batiste à carreaux depuis 10 CENTS et au-dessus.
500 pièces Guingham à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents.
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.
Mousselines en dentelles, Schalls en dentelle, Bobinet &c.
Bobinet rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.
Mouchoirs garnis en dentelle; bandes brodées crêpe noir, nappes damassées, linge de table damassé et autres, coutil fil, couvertures de Marseille pour lits, parapluies, etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de

Marchandises Sèches,
POUR HABITATION,
MENAGE,
et de Nouveautés.

Seront vendus aux bas prix habituels chez SIMPSON, 50, RUE CANAL.

Steamship Benj. Franklin.
LES soussignés viennent de recevoir par le steamer Ben Franklin un nouvel assortiment de marchandises de saison, achetées à des conditions très avantageuses, et qu'ils offrent au commerce d'aujourd'hui à 30 pour 100 au-dessous des prix ordinaires. Parmi ces marchandises se trouvent:

Mousselines imprimées, bon teint, 12 1/2 cts.
Jaconat français, 20 cts.
Barège imprimé, 18 1/2 cts.
Bobinet nouveauté, bon teint, 10 cts.
Ginghams avec garniture assortie, 12 1/2 cts.
Organdis ...
Batiste d'Ecosse, rayée et à carreaux, ...
Mousselines brodées, Gants de fil et soie, à 25 cts la paire.
Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, pour l'été,
Bas à jour, etc., etc., etc.
Une grande quantité de Brodequins et application, etc.
P. & E. REILLY & Co., 17 juin. Encoignure Royale et Canal

No 34, rue de Chartres, encoignure Douane.
Grande liquidation de Marchandises de Nouveautés.
OLYMPE
A l'honneur de prévenir les dames que désirant renouveler entièrement son stock à la saison prochaine, elle vendra à un grand rabais tout son riche assortiment de marchandises de nouveautés maintenant en magasin et consistant principalement en ... [illegible] ... et beaucoup d'autres articles de fantaisie.

AVIS.—Madame Veuve Jean Pouletney ayant son domicile dans l'Etat du Missouri et y résidant actuellement, prévient tous ceux qui ont des affaires avec elle, que Monsieur Jacques Toutant Beauregard aura ses pleins pouvoirs pour la représenter dans toutes ses affaires dans l'Etat de la Louisiane.

Elle prévient aussi aux personnes qui occupent des propriétés situées à Lafayette, sujettes à la réclamation des héritiers Poultney, qu'elles peuvent s'adresser pour transiger à M. J. L. Tissot, avocat, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse à la Nouvelle-Orléans. 31 mai

Bottes, Souliers et Chapeaux.
310 caisses en débarquement des navires Allegheny, Atlantic, Memphis, Inez et de la barque Splendid. Aussi, en magasin: un grand et complet assortiment propre au commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions libérales, par I. MORRIS & Co, Successeurs de R. G. Hobbs, 9 août. 12, rue de la Douane

INONDATION.
AVIS AUX PLANTEURS.
Couvertures de Z. Granier.
HDE GOMZ & RIFFLARD—Seuls agents aux Etats-Unis, ont l'honneur de prévenir messieurs les habitans et négocians qui font usage des couvertures de Granier pour leurs nègres, de se les procurer de bonne heure, n'ayant que 200 balles pour toute l'année au lieu de 3 à 400 balles qu'ils ont l'habitude de recevoir. Les manufactures de Z. Granier ayant été suspendues par l'inondation ne peut pas fournir que la quantité voulue pour cette année. 3 nov

CIGARES de la Havane—qualité supérieure, de toutes les marques célèbres, choisies avec soin par un bon connaisseur, résidant à la Havane et qui s'en occupe spécialement. Principes véritables, d'importation directe, constamment en main et à vendre chez J. M. CABALLERO, No 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville. Ou à ses dépôts de cigares, No 33 rue St Charles, entre Commune et Gravier et No 68, au coin des rues Royale et Douane.

VIN ROUGE—12 demi barriques vin rouge Brye-Margaux, A vendre par EUG. ROCHEREAU, 13 août. 17 et 19, rue St Louis

F. JAUFROID,
MAGASIN DE VARIETES,
92, rue de Chartres, entre Bienville et Douane
FRANGES et rubans,
GANTS satin et fils,
VELOURS soie et dentelle,
EVENTAILS riches, et peignes d'écaille
PARFUMERIE et brosserie,
LAINE à broder et canevas,
Et en général, tous les objets nécessaires à la couture.

Dépôt de coiffures et fournitures de Charles Cortambert. 28 mars

[illegible]

Ont récemment reçu un grand assortiment très complet de Lunettes, pour la saison, qu'ils offrent à vendre à des conditions très raisonnables. F. PARIS & Co, Magasins

[illegible]